



Frontignan, le 29 octobre 2021

## **Débat public sur l'implantation d'éoliennes flottantes en Méditerranée**

### **Avis de la Ville de Frontignan**

Une des quatre macro-zones mises au débat public pour le projet d'implantation d'éoliennes flottantes en Méditerranée, porté par l'Etat et RTE, concerne la commune de Frontignan.

Au regard de son passé industriel et des cicatrices qu'il a laissé sur son territoire, la Ville de Frontignan s'est fortement engagée dans la transition écologique et soutient le développement d'un mix énergétique basé sur des ressources renouvelables en cohérence avec l'environnement local. C'est ainsi que, s'appuyant sur un ensoleillement exceptionnel, elle s'est positionnée sur l'énergie solaire avec notamment la création d'un parc photovoltaïque de 8 hectares sur le site réhabilité d'une ancienne décharge, totalement intégré sur le plan paysager.

La production industrielle de l'énergie éolienne semble en revanche moins adaptée à notre territoire. En effet, si l'ensoleillement y est important, les vents y sont relativement faibles au regard des autres zones étudiées.

D'autre part, plusieurs périmètres d'inventaires (ZNIEFF, ZICO) et de gestion (Natura 2000) protègent les milieux naturels tant sur terre (étang d'Ingril et anciens salins accueillent une riche avifaune nicheuse, hivernante ou migratrice) qu'en mer (Aresquiers) et sont peu compatibles avec l'installation d'infrastructures terrestres de raccordement.

En outre, plusieurs activités essentielles à l'économie locale et régionale sont largement présentes sur le secteur, générant un trafic maritime important et complémentaire, qu'il s'agit également de préserver : petits métiers de la pêche, chalutage et activités du port de Sète/ Frontignan. Un couloir militaire est également présent sur le secteur.

Enfin, de manière plus générale, tant pour l'habitat permanent que l'activité touristique, majeure sur nos territoires, la qualité paysagère doit être largement prise en compte par l'éloignement maximal des équipements de la côte.

Ainsi, si la Ville de Frontignan reste convaincue de la nécessité de transformer profondément et rapidement nos modes de production énergétique, il importe que l'ensemble des contraintes et des impacts sur le territoire concerné soient pleinement mesurés pour définir les zones les plus adaptées au développement de l'éolien flottant.